



Union Départementale des Vosges

370, Chemin du Rain des Bolés

88100 Saint-Dié-des-Vosges

<http://www.udprg88.com>

Saint-Dié-des-Vosges, le 26 mars 2023

## **PROCES-VERBAL AGO DU 25 MAI 2024**

Le Congrès de l'UNPRG section des Vosges s'est tenu le 25 mai 2024 dans la salle de l'hôtel de ville de Remiremont.

Le quorum de participants fixé à 52 a été atteint et l'assemblée générale a pu se tenir.

Le Président Alain LAMBLE ouvre l'assemblée générale à 09 heures 15. Il remercie les membres présents, en présence de M. TISSERAND, maire de Remiremont, qui rappelle les enjeux de défendre la république et ses valeurs et qu'il est essentiel que les élus soutiennent les forces de l'ordre. Il précise, en tant qu'enseignant, que malgré le contexte difficile actuel, beaucoup de jeunes veulent s'orienter dans la gendarmerie. Il précise que M. CREUSOT, adjoint, représentera la municipalité pour la suite de l'AG.

M. LAMBLE précise que le lien entre les retraités et la jeunesse est essentielle...

### **PREMIERE PARTIE**

#### **1/ Assemblée Générale ordinaire : ouverte à 09 heures 15.**

1. Approbation du rapport moral et d'activité de l'AGE du 25/06/2021 : le rapport est approuvé à la majorité des membres présents ou représentés
2. Présentation des rapports d'activités par les présidents des commissions sociales Christian FOUCAL et voyage Maurice GERARD (annexes 1 et 2).  
M. LAMBLE insiste sur le fait que la commission sociale a besoin de renfort et informe que les personnes en difficultés peuvent prétendre à des aides financières et peuvent se mettre en relation avec M. FOUCAL, qui est en lien avec l'assistante sociale
3. Présentation du rapport financier 2022 par le Président Alain LAMBLE (annexe 3) et du rapport du vérificateur aux comptes, André MOUGIN, pour l'exercice 2023 : ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés  
M. Lucien PETIOT, trésorier, a souhaité mettre fin à son implication dans l'association, à cause de soucis de santé.
4. Point de situation sur le fonctionnement du site internet de l'association : à la date du Congrès, le site UDPRG88 comptabilisait 22000 consultations. Une nouvelle rubrique a fait son entrée intitulée « offres adhérents ». Il précise néanmoins que 90% des visiteurs s'arrêtent à la 1<sup>ère</sup> page et nous incite à naviguer un peu dans le site...  
Résumé concernant le site Facebook (annexe 4).
5. Renouvellement, par vote, du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2024 : André MOUGIN volontaire pour poursuivre ses fonctions est reconduit à l'unanimité des membres présents ou représentés
6. Présentation des candidatures pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration suite aux démissions de Lucien PETIOT et Gilles BONNET, Antoine DESCHAMPS a proposé sa candidature, notamment pour le poste de trésorier, qui est vacant. Sa candidature est approuvée à l'unanimité, ainsi que la cooptation de Nathalie DESCHAMPS, au poste de secrétaire adjointe, investie notamment dans la communication et la négociation

- de remises pour les membres de l'association auprès de différents commerces
7. Renouvellement à l'unanimité des membres présents ou représentés des fonctions d'administrateur de : Pascal ANDRE, François DAVAL et Christian FOUCAL
  8. Réponse aux questions écrites des adhérents : aucune question n'a été adressée au conseil d'administration. M. CATTET demande si les frais de déplacement des portes drapeaux peuvent être remboursés ? M. LAMBLE lui répond par l'affirmative.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 10 heures 35

## DEUXIEME PARTIE

Personnalités excusées : M. NAEGEL Christophe, M. HINGRAY Jean, M. VANNSON François, M. LALANDE Jean Marie, M. CHERPION Gérard, M. MOULY Philippe, M. HAMEL Marc, M. BIGNON, M. LAINE Gilles, M. BŒUF et M. FOUCHECOURT.

- 11 heures 10 : accueil des autorités par le président Alain LAMBLE : M. le colonel Frédéric AVY commandant le groupement de gendarmerie des Vosges, M. TISSERAND, maire de Remiremont, représenté par M. CREUSOT et M. Pascal ANDRE, vice-président de l'UNPRG, sur le secteur de Remiremont, qui a organisé la journée
- 11 heures 15 : présentation du rapport moral par le président Alain LAMBLE (annexe 5) et intervention des autorités civiles et militaires (annexe 6) ;
- 12 heures 15 : remise de médailles de l'UNPRG à des adhérents de l'association (Philippe VISOT pour la création de la page Facebook, André MOUGIN, 2<sup>ème</sup> suppléant des porte-drapeaux, Didier CATTET, porte-drapeau du secteur de Remiremont et VANNSON Etienne, 1<sup>er</sup> adhérent du secteur de Remiremont), des Pin's aux nouvelles adhérentes et à Nathalie DESCHAMPS (Christiane BRICE, Jeannine DIGLERIA et Valérie GERONDE), ainsi qu'une plaquette d'honneur UNPRG au Cdt Grpt.

Le président clôture le Congrès départemental à 12 heures 30.

L'assemblée s'est ensuite déplacée dans l'enceinte de l'EGM 25/7 à Saint-Etienne-Lès-Remiremont, où un dépôt de gerbes sur la place d'armes a été effectuée en présence des autorités civiles et militaires.

Le président  
Alain LAMBLÉ

La secrétaire adjointe  
Nathalie DESCHAMPS  
Original signé



## ANNEXE 1 – RA COMMISSION SOCIALE

L'activité sociale menée en 2023 sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges se résume à :

☞ **13 comptes-rendus d'intervention au président Alain LAMBLÉ** (par mails, sms ou entretien téléphonique).

☞ **21 échanges d'informations avec l'assistante sociale du groupement, Madame Sandrine CHALON**, dans le cadre de situations particulières d'adhérents et de suivi des dossiers.

☞ **30 entretiens téléphoniques avec les adhérents** (prise de nouvelles ou contacts préalables à une visite).

☞ **1 déplacement des membres de la commission avec le président Alain LAMBLÉ** à la maison de santé 3H de Badonviller pour rencontrer la doyenne Anne HENRIQUEL à l'occasion de ses 102 ans. A ce propos, un article a été rédigé et est paru dans l'Est Républicain de la Meurthe-et-Moselle et sur les sites de l'association (Internet et Facebook).

☞ **26 visites d'adhérents à leurs domiciles** (priorité est donnée à ceux dont l'état de santé le justifie ou aux isolés). Parmi eux, 16 bénéficiaires du colis de Noël.

☞ **8 visites d'adhérents à l'hôpital ou à la maison de retraite** (systématiquement lorsque la commission a connaissance d'une hospitalisation, c'est une règle que la commission sociale s'est fixée). Le déplacement s'est traduit par la remise d'un colis de Noël pour 4 d'entre eux.

Je rappelle que les colis sont destinés aux adhérents de 90 ans et +, aux adhérents admis en maison de retraite, aux adhérents dont l'état de santé les oblige à être maintenus au domicile et enfin, à ceux hospitalisés pendant la période de Noël.

En 2023, les colis de Noël ont été confectionnés par la « Maison des Sœurs Macarons » de Nancy qui fabrique des macarons de renommée internationale.

Un article spécifique sur la distribution des colis de Noël a été rédigé et mis en ligne par notre ami Dominique.

Ne sont pas comptabilisées dans les données chiffrées, les rencontres des adhérents réunis lors des manifestations diverses (vœux du président, assemblée générale, marche, cérémonies d'obsèques) et celles que l'on peut qualifier de fortuites.

Il n'a pas été fait de comptabilité horaire de l'investissement des membres de la commission. Néanmoins, à titre d'exemple si je prends le nombre de personnes visitées "34", il a fallu, grosso modo 8 ou 9 après-midi, à raison de 3 ou 4 personnes visitées par déplacement.

L'année 2023, c'est aussi malheureusement 4 décès d'adhérents : Pierre COMBEAU de la Grande-Fosse – Henri MONTEMONT de l'EHPAD d'Essegney – Claudine CATELLA d'Anould et Paul LAMBOLEZ de Dommartin-lès-Remiremont. On a enregistré également le décès de l'épouse d'un ancien adhérent, Pierrette CLÉMENT, de l'EHPAD de Metz.

Voilà de manière condensée, le bilan de la commission sociale en 2023.

Forte de 5 membres pendant une courte période, jusqu'en 2021 (3 membres du conseil d'administration + 2 bénévoles sociales), la commission compte désormais 2 membres expérimentés qui font de leur mieux pour maintenir une activité sociale efficiente au sein de notre association.

L'augmentation des effectifs de la commission par l'arrivée de volontaires permettrait de développer notamment les visites à domicile.

La commission sociale reste très attentive aux informations qui lui parviennent. Les personnes concernées sont systématiquement contactées, l'assistante sociale du groupement informée si nécessaire et un suivi strict des dossiers est réalisé.

Puisque je parle de Madame Sandrine CHALON, je voudrais la remercier pour les très bons échanges constructifs qu'elle entretient avec la commission, pour sa belle réactivité face aux problèmes posés et sa grande efficacité. La vie de la commission est largement facilitée par cette entente cordiale et responsable.

C'est la multiplication des contacts qui permettra à notre association de développer le volet social avec le recueil d'informations et de guider l'action des membres de la commission.

Je remercie mon équipe de travail, c'est-à-dire Maurice toujours disponible lorsque je le sollicite pour œuvrer dans le domaine social.

Je vous remercie de votre attention.

Christian **FOUCAL**  
Président de la commission sociale.

## **ANNEXE 2 – RA COMMISSION SORTIES ET FESTIVITES**

### **Sorties réalisées en 2023 :**

Cabaret " La Gabiotte " à FOUGEROLLES le 13 avril (19 personnes).

Marche secteur de LIEZEY et repas au " Relais des Bûcherons ", le 11 mai (22 personnes ).

Voyage au Portugal du 27 septembre au 4 octobre (23 participants).

Marche sentier mémoire maquis de CORCIEUX, le 11 avril 2024. (26 personnes dont 16 marcheurs.

### **Projets :**

Projet de visite d'une entreprise par Pascal ANDRE (éventuellement DE BUYER) et une marche d'automne en octobre.

Projet de voyage dans un pays Balte à l'automne 2025.

Maurice GERARD, Président de la commission

## ANNEXE 3 – RAPPORT FINANCIER

### RECETTES 2023

#### REPAS

Virement repas Congrès (GERARD M, DESCHAMPS A, RUDOLF D)	234,00 €
Remise chèques repas Congrès	1 404,00 €
Remise liquide tombola Congrès	147,00 €
Versement repas congrès LAMBLE Alain	78,00 €
Remboursements vin Congrès 12 blancs 12 noirs 12 Crémants	188,40 €
Versement sortie Cabaret du 13/04 GUIDAT Raoul	62,00 €
Versement sortie Cabaret du 13/04 GERARD Maurice	124,00 €
Versement sortie Cabaret du 13/04 LAMBLE Alain	124,00 €
Versement sortie Cabaret du 13/04 BONNET Gilles	124,00 €
Chèques sortie Cabaret du 13/04 JUILLOT G, LOTTE S, HUTTER N	320,00 €
Versement sortie Cabaret du 13/04 DESCHAMPS Antoine	64,00 €
Versement repas + marche du 11/05 GERARD M et GUIDAT R	84,00 €
Versements repas 11/05 Deschamps A, Di Gléria S, Bonnet G	168,00 €
Versement repas 11/05 Mougins A, Geronde E, Lignez N	112,00 €
Versement repas 11/05 ANDRE Pascal	56,00 €
Versement repas 11/05 LAMBLE Alain	56,00 €
Versement repas 11/05 FOUCAL Christian	28,00 €
Règlement 2 repas+ossuaire Verdun du 04/11 Deschamps A	59,00 €
Règlement 2 repas+ossuaire Verdun du 04/11 LAMBLE A	59,00 €
Règlement 1 repas+ossuaire Verdun du 04/11 MOUGIN A	29,50 €
Règlement 2 repas Ste Geneviève du 28/11 DESCHAMPS A	52,00 €
Règlement 2 repas Ste Geneviève du 28/11 GERARD M	52,00 €
Règlement 2 repas Ste Geneviève du 28/11 PELLETIER JP	52,00 €
Règlement 2 repas Ste Geneviève du 28/11 ANDRE Alain	52,00 €
Versement 17 chèques repas Ste Geneviève + liquide info 28/11	782,00 €
Suite erreur du 03/01/2023 facture vin	6,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 516,90 €</b>

#### COTISATIONS

Adhérents 2023	2 434,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 434,00 €</b>

#### DIVERS

Reliquat année précédente	1 287,74 €
Dons et participation gerbe VERDUN du 04/11 UD 55 (25€)	3 241,86 €
Objets de Prestige	17,60 €
Subventions CCAPM du 16/03	1 000,00 €
Erreur suite virement sur compte GUIDAT Raoul	55,44 €
Dons déplacements bénévoles	147,85 €

### DEPENSES 2023

#### REPAS

Acompte traiteur Repas Congrès 07/01/23	605,40 €
Acompte préparation salle Repas Congrès 07/01/23	321,00 €
Paniers tombola repas Congrès 07/01/23	59,62 €
Achat vin repas Congrès 07/01/23	450,00 €
Remboursement gâteaux apéritif Congrès au Président	17,36 €
Règlement solde facture traiteur repas Congrès 07/01/23	806,10 €
Règlement solde facture le manoir repas Congrès 07/01	247,40 €
Règlement facture sortie Cabaret du 13/04	868,00 €
Règlement facture repas marche du 11 mai le relais des bûcherons	504,00 €
Règlement par virement 5 repas + ossuaire Verdun du 04/11 A MM EPINAL	147,50 €
Règlement restaurant facture 40 repas Ste Geneviève du 28/11	1 000,00 €
Remboursement à GERARD Maurice achat café + Gâteaux Info BMO du 28/11	14,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 041,14 €</b>

#### FONCTIONNEMENT

Frais Président (timbres – achat bureautique)	
Frais Porte Drapeau	
Achat Timbres Trésorier	27,84 €
Achat cartouches imprimantes Trésorier	76,27 €
Remboursement timbre Président Secteur	
Remboursement cotisation GUIDAT Raoul	15,00 €
Remboursement courrier + timbre Secrétaire Nathalie	292,19 €
Internet Abonnement + Calendrier + Domaine	219,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>630,69 €</b>

#### DEPLACEMENTS

Président Départemental et Président secteur Remiremont	3 171,80 €
Secrétaire adjoint Déplacements + Matériel (Retour dons)	147,85 €
Visiteurs Sociaux (EHPAD HENRIQUEL 20/03) (HEROLD et DESREMAUX 27/04)	155,00 €
Trésorier réunion UNPRG PARIS à EGM 23/7 SELESTAT 67600	32,46 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 507,11 €</b>

#### DIVERS

Colis des Anciens (Fleurs HENRIQUEL 20/03) + Colis anciens 01/12	553,42 €
Adhésion CCAPM St Dié	25,00 €
Quote-part cotisation UNPRG PARIS	868,00 €
Achat pour réunion	70,00 €
Gerbes décès	50,00 €
Gerbe Cérémonie Gendarmerie (Congrès) + 5 gerbes Centenaires flamme	310,00 €
Achat objets prestige (12 plaques funéraires) + 25 Vignettes auto UNPRG	731,16 €
Achats Médailles + Stylos UNPRG	0,00 €

UNPRG – UD							
BILANS FINA							
RECETTES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
REPAS	39 385,00 €	21 537,00 €	28 543,15 €	12 052,00 €	30 589,63 €	9 560,06 €	9 593,00 €
SORTIES						20 319,00 €	20 070,00 €
COTISATIONS	1 510,00 €	495,00 €	1 709,00 €	1 669,00 €	1 825,00 €	1 824,00 €	2 591,00 €
DIVERS		2 864,33 €	1 430,66 €	830,94 €	2 486,72 €	284,46 €	131,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 895,00 €</b>	<b>24 896,33 €</b>	<b>31 682,81 €</b>	<b>14 551,94 €</b>	<b>34 901,35 €</b>	<b>31 987,52 €</b>	<b>32 385,80 €</b>
DEPENSES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
REPAS	39 125,70 €	21 221,69 €	28 904,31 €	11 929,65 €	25 944,97 €	9 157,88 €	9 172,71 €
SORTIES						19 700,84 €	19 648,22 €
FONCTIONNEMENT	598,31 €	319,87 €	1 492,00 €	588,03 €	470,76 €	786,89 €	431,64 €
DEPLACEMENT	280,46 €	394,25 €	791,00 €	245,70 €	300,92 €	539,52 €	901,19 €
VISITES + COLIS ANCIENS	279,80 €			-394,37 €			
COTISATION AU SIEGE	472,50 €			619,50 €			
DIVERS	518,24 €	2 462,64 €	1 032,00 €	1 306,28 €	4 683,94 €	1 791,59 €	2 164,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>41 275,01 €</b>	<b>24 398,45 €</b>	<b>32 219,31 €</b>	<b>14 069,66 €</b>	<b>31 400,59 €</b>	<b>31 976,72 €</b>	<b>32 318,18 €</b>
RESULTAT ANNEE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
POSITIF		571,69 €		482,28 €	3 500,76 €	10,80 €	67,62 €
NEGATIF	380,01 €		426,30 €				
LIVRET A au 31.12	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	2 632,39 €	5 106,20 €	4 216,40 €	3 716,40 €	4 620,01 €	4 663,41 €	4 698,38 €
INTERETS LIVRET A	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	63,71 €	73,81 €	110,20 €	65,70 €	39,91 €	41,40 €	34,97 €

VOSGES							
NCIER							
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
12 345,00 €	9 815,00 €	9 427,50 €	2 521,00 €	1 204,00 €	3 416,00 €	4 510,90 €	0,00 €
10 466,00 €							
2 705,00 €	3 172,00 €	2 648,00 €	2 345,00 €	2 532,00 €	1 902,00 €	2 434,00 €	0,00 €
1 556,62 €	374,60 €	895,60 €	1 513,00 €	2 529,72 €	2 085,49 €	5 750,49 €	0,00 €
<b>27 072,62 €</b>	<b>13 361,60 €</b>	<b>12 971,10 €</b>	<b>6 379,00 €</b>	<b>6 265,72 €</b>	<b>7 403,49 €</b>	<b>12 695,39 €</b>	<b>0,00 €</b>
2017	2018	2019	2020	2020	2020	2020	2020
11 831,27 €	8 812,01 €	8 107,09 €	2 376,74 €	1 204,00 €	3 348,33 €	5 041,14 €	0,00 €
10 466,00 €							
642,39 €	540,40 €	547,64 €	290,76 €	783,12 €	649,56 €	630,69 €	0,00 €
1 987,16 €	461,62 €	483,07 €	249,07 €	182,08 €	533,44 €	3 507,11 €	0,00 €
2 118,55 €	3 508,33 €	2 395,30 €	1 850,51 €	2 311,63 €	1 584,42 €	2 812,06 €	0,00 €
<b>27 045,37 €</b>	<b>13 322,36 €</b>	<b>11 533,10 €</b>	<b>4 767,08 €</b>	<b>4 480,83 €</b>	<b>6 115,75 €</b>	<b>11 991,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
27,25 €	39,24 €	1 438,00 €	1 611,92 €	1 784,89 €	1 287,74 €	704,39 €	0,00 €
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3 632,24 €	4 315,52 €	4 347,88 €	4 370,51 €	4 370,51 €	4 452,75 €	4 582,62 €	0,00 €
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
33,86 €	27,25 €	71,95 €	22,63 €	21,85 €	60,39 €	129,87 €	0,00 €

**BILAN U.N.P.R.G EXERCICE 1 SEMESTRE 2023**

**COMPTES ARRETES LE 30 JUIN 2023**

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
<i>Repas</i>	3 373,40 €	<i>Repas</i>	3 878,88 €
<i>Cotisations</i>	2 367,00 €	<i>Fonctionnement</i>	112,11 €
<i>Divers</i>	2 345,34 €	<i>Déplacements</i>	80,40 €
		<i>Divers</i>	964,00 €
<i>Total des recettes</i>	<b>8 085,74 €</b>	<i>Total des dépenses</i>	<b>5 035,39 €</b>
<u>Compte courant au 30.06.2023</u>			<b>3 050,35 €</b>

**BILAN U.N.P.R.G EXERCICE 2023**

**COMPTES ARRETES LE 31 DECEMBRE 2023**

<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
<i>Repas</i>	4 516,90 €	<i>Repas</i>	5 041,14 €
<i>Cotisations</i>	2 434,00 €	<i>Fonctionnement</i>	630,69 €
<i>Divers</i>	5 750,49 €	<i>Déplacements</i>	3 507,11 €
		<i>Divers</i>	2 812,06 €
<i>Total des recettes</i>	<b>12 701,39 €</b>	<i>Total des dépenses</i>	<b>11 991,00 €</b>
<u>Solde 2022 pour mémoire :</u>	<b>1 287,74 €</b>		
<u>Livret A au 31.12.2023 :</u>	<b>4 582,62 €</b>		
<i>Intérêts 2023 Livret A :</i>	<b>129,87 €</b>		
<i>Compte courant au 31.12.2023 :</i>	<b>710,39 €</b>		

---

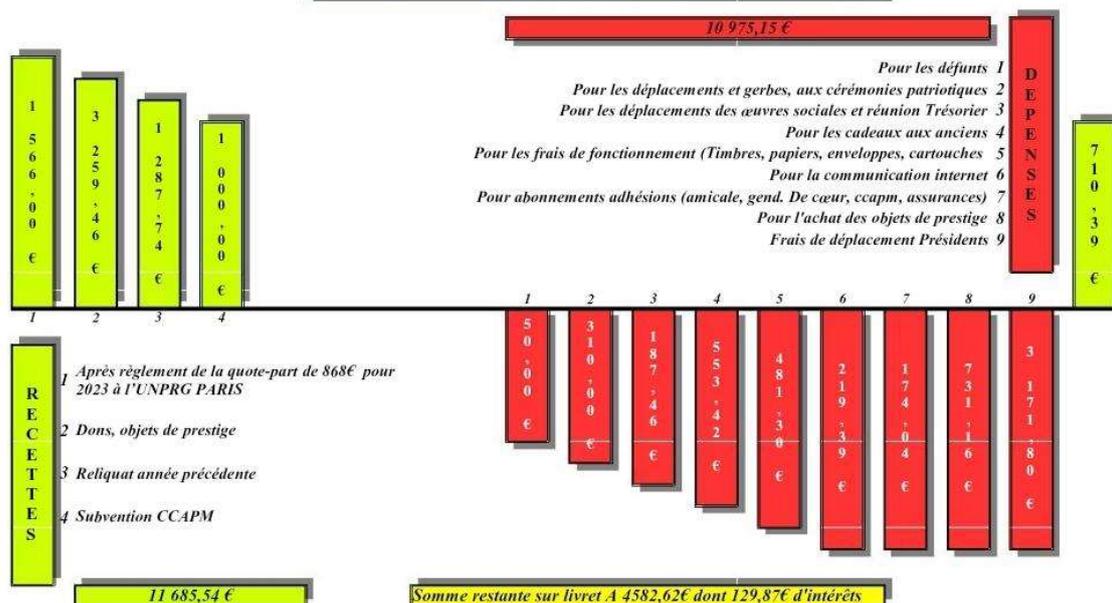
*Solde Positif :* **710,39 €**

*Le Président*  
Alain LAMBLE

*Le Trésorier*  
Lucien PETIOT

*Le Vérificateur aux Comptes*  
André MOUGIN

**SITUATION DES COMPTES DU 31 DECEMBRE 2023  
UNPRG UD VOSGES**



Date Le Président Le Trésorier Le Vérificateur aux Comptes  
15 mars 2024 LAMBLE Alain PETIOT Lucien MOUGIN André

**SITUATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2023**

**RECETTES**

Repas diverses manifestations	4 516,90 €
Après règlement de la quote-part UNPRG PARIS	1 566,00 €
Reliquat année précédente	1 287,74 €
Dons, objets de prestige	3 259,46 €
Subvention CCAPM	1 000,00 €
Virement par erreur GUIDAT Raoul le 27 juillet 2023	55,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 685,54 €</b>

**DEPENSES**

Repas diverses manifestations	5 041,14 €
Pour les déplacements et gerbes, aux cérémonies patriotiques	310,00 €
Pour les déplacements des œuvres sociales et réunion trésorier	187,46 €
Pour les cadeaux aux anciens	553,42 €
Pour les défunts	50,00 €
Pour les frais de fonctionnement (timbres, papiers, enveloppes, cartouches etc....)	481,30 €
Pour la communication internet	219,39 €
Pour les abonnements et adhésions (amicale, gendarme de cœur, CCAPM, CLSPAC, assurance)	174,04 €
Pour les déplacements du président et des présidents de secteur	3 171,80 €
Pour achat objets de prestige	731,16 €
Remboursement virement GUIDAT Raoul du 27/07 par erreur	55,44 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 975,15 €</b>

**710,39 €**

**Somme restante sur Livret « A » est de € dont € d'intérêt**

Date	Le Président	Le Trésorier	Le Vérificateur aux Comptes
15 mars 2024	LAMBLE Alain	PETIOT Lucien	MOUGIN André

## ANNEXE 4 – SITE FACEBOOK

La page a été créée le 29 décembre 2020.

C'est le réseau social le plus utilisé au monde, même s'il attire de moins en moins les jeunes.

Pour l'association, c'est un moyen de gagner en visibilité auprès de personnes extérieures à notre association.

C'est une vitrine, qui permet de montrer le dynamisme de l'UNPRG-UD88, à ceux qui ne la connaissent pas encore.

Les contenus sont variés : vie de l'association, voyages des uns et des autres, informations diverses (locales, ou relatives à la gendarmerie, à la prévention...).

Si vous avez des idées, nous avons besoin de vous pour alimenter la page : il suffit d'envoyer un message via la page directement et nous nous chargerons de le mettre en ligne, ou de nous écrire directement à Philippe VISOT ou Nathalie DESCHAMPS, administrateurs.

Page : UNPRG-Union Départementale des Vosges

Nathalie DESCHAMPS

### STATISTIQUES

- Followers 183 sur les 28 derniers jours
- couverture de publication sur les 28 derniers jours 257
- interaction avec les publications ----- 165
- audience basée sur le nombre total de followers de la Page 63% d'hommes pour 37% de femmes sur une audience de 184 ( dont 180 en France et 4 hors métropole Nlle Calédonie, Réunion et Polynésie)

Les publications qui ont été les plus vues ou likées depuis février:

- |   |          |                     |             |
|---|----------|---------------------|-------------|
| 1/ Inspection à la Cob de PSF   | 624 vues | et 371 interactions | ( février ) |
| 2/ Bal de la Gie  | 326      | 158                 | ( mars )    |
| 3/ les posts sur les cérémonies du 8 mai<br>la réunion du CA à Fraize     | 229      | 72                  |             |
| 4/ ton post sur la suite de l'article publié sur le site de l'UD le 10.04 | 181 vues | 36 interactions     | ( avril )   |

Philippe VISOT

## ANNEXE 5 – RAPPORT MORAL

Le monde associatif change, le bénévolat est en chute libre, l'engagement au profit des autres se fait de plus en plus rare. Ce phénomène d'individualisme s'aggrave avec les nouvelles générations. Il n'épargne pas les membres de notre famille Pour que perdure notre fraternité d'armes entre les actifs, les retraités, leurs conjoints et leurs enfants, l'UNPRG se veut être une association rassembleuse en vue de mener, dans chaque département, dans chaque territoire d'outre-mer, des actions de solidarité à partir d'une identification des difficultés rencontrées.

Pour y parvenir, elle a besoin de votre soutien.

Avec sa reconnaissance d'intérêt générale l'UNPRG est reconnue pour ses actions diverses vers ses adhérents.

Actions de solidarité morale, actions de solidarité matérielle, actions de solidarité conviviale.

En lien avec nos mutuelles historiques et les institutions de la gendarmerie elle tisse aussi des partenariats avec d'autres acteurs en vue d'apporter à ses adhérents un soutien extérieur et complémentaire à ceux à l'arme.

Avec ses partenaires du pôle des retraités de la fonction publique mais aussi avec le conseil supérieur de la fonction militaire et au sein du conseil permanent des retraités militaires l'UNPRG agit sur la préservation d'une protection sociale de qualité, sur la mise en œuvre d'une réforme générale de la fiscalité et sur l'amélioration de l'image des retraités dans l'opinion publique.

Au regard des débats parlementaires et des négociations interministérielles sur les mutuelles santé et le vieillissement en général l'UNPRG estime que l'État ne prend pas vraiment en compte les grandes difficultés des retraités.

Selon la plupart des observateurs, faute d'ambition réelle, notamment financière, le projet de Loi sur le « bien vieillir » reste une « coquille vide ».

Cependant, une mesure va dans le bon sens, celle d'exonérer les petits enfants du financement de l'accueil des grands-parents en EPHAD.

Reste que la grande difficulté du coût de l'établissement d'accueil des personnes dépendantes n'est pas réglée, considérant que ces années de vie en maison de retraite sont synonymes de frais considérables pour les familles.

Le dossier complémentaire santé est également une préoccupation importante pour les séniors de la fonction publique et donc des gendarmes puisque la prise en charge de la moitié des cotisations à l'aune de 2025 par l'État ne s'appliquera pas pour eux alors qu'elle s'appliquera aux retraités du régime général.

Force est de reconnaître que devant la baisse de la croissance, donc moins de rentrées fiscales, l'État vient d'être contraint de réduire les dépenses publiques par décret du 21 février 2024. L'annulation de 10 milliards de dépenses aura forcément un impact sur les retraités mais également sur la gendarmerie. Sans contester une politique sans doute utile la réduction de 20 millions d'euros pour la gendarmerie, 134 millions pour la police, 327 millions pour la justice, la sécurité intérieure de notre pays n'avait pas besoin de ce coup de rabot budgétaire alors que la violence explose tant en métropole qu'en outre-mer et que se profilent les jeux Olympiques.

En ce qui concerne la gendarmerie.

Nos gendarmes sont soumis à des violences et des refus d'obtempérer de plus en plus croissants. Le métier qu'ils exercent devient extrêmement chronophage et dangereux.

Il implique un engagement total et permanent qui impacte leur vie personnelle.

En effet, entre la délinquance journalière croissante et la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les stupéfiants, la lutte contre l'immigration illégale, la lutte contre les violences urbaines, la lutte contre les violences intra familiales, la lutte contre le terrorisme, les gendarmes sont de plus en plus sur le pont pour faire face à des individus structurés, entraînés et armés qui refusent l'ordre républicain.

Gendarme, hier en activité, membre de l'UNPRG, nous nous devons de leur apporter ainsi qu'à leur famille un soutien fraternel, sans faille.

Les forces de l'ordre sont, certes, là pour faire respecter des décisions légalement discutées et admises par une majorité, mais elles attendent du ministère de l'Intérieur des prises de mesures législatives et techniques adaptées aux missions et des prises de décisions judiciaires dissuasives.

En juillet 2023, la cours des comptes fait le bilan de la situation des moyens consacrés à la sécurité intérieure. Il ressort de cette étude que la gendarmerie, comme la police, subi une hémorragie inquiétante de ses effectifs sans parvenir à la compenser par un recrutement adapté aux besoins. On constate aussi une augmentation des départs à la retraite et des démissions d'élèves gendarmes de plus en plus nombreux lorsqu'ils découvrent les contraintes et les dangers. Confronté à la réalité du terrain ils prennent conscience que le métier de gendarme n'est pas un métier comme les autres.

Souhaitons que la Loi de programmation du ministère de l'Intérieur 2022 -2027 prévoyant un plan de recrutement de 4 000 gendarmes soit réalisée et que la sélectivité du recrutement corresponde aux besoins qualitatifs.

L'actualité nous rappelle chaque jour combien nos gendarmes mobiles sont, eux aussi confrontés au péril de leur vie à des hordes sauvages et armées. Nous avons tous en mémoire les rudes affrontements entre gendarmes et les militants écologistes à SAINTE-SOLINE.

Aujourd'hui se sont les soulèvements en Nouvelle-Calédonie d'individus qui tente de renverser le pouvoir établi qui nous préoccupe.

L'UNPRG, formée d'une majorité d'anciens gendarmes et de membres en activités de la gendarmerie qui ont connu des situations de maintien de l'ordre très tendues, demande aux autorités des décisions fortes et rapides afin d'éviter la persistance de manifestations hors de contrôle qui se multiplie.

L'heure est grave nos gendarmes sont à bout, la fatigue et le stress s'accumulent dans les organismes. Hier encore, la France vient de ramener les corps de deux héros de la gendarmerie qui sont décédés en service en Nouvelle-Calédonie.

Dans son rapport du mois d'avril 2024, la Cour des comptes dénonce le suremploi des unités mobiles et la faible réserve d'intervention disponible. Il en découle une baisse du temps consacré à aux formations qui revêtent une importance majeure afin de maintenir les unités à niveaux sur leur coeur de métier. La durée moyenne entre deux passages d'un même escadron à St. Astier est passée de 2,5 ans à 4 ans entre 2017 et 2022.

Cette situation ne fait que de s'aggraver.

Avant de clore mon rapport moral et de donner la parole aux autorités je tiens à réaffirmer que l'UNPRG est une force de proposition constructive regroupent pour l'essentiel toutes les personnes qui servent et ont servi en gendarmerie.

Si nous souhaitons que cette solidarité professionnelle intergénérationnelle spécifique à la gendarmerie perdure, il est vital de susciter les hommes et les femmes les plus vaillants à se rendre encore disponible après des années au sein d'une force française exigeante.

La retraite ne signifie pas un renoncement d'intérêt à s'engager comme bénévole. Au contraire, en adhérent à l'UNPRG cela permet de servir autrement notre famille gendarmerie en élargissant notre cercle d'amis tout en se sentant utile et en défendant une cause commune.

Une sentence bouddhiste VI siècles av J.C disait :

« Tout bonheur en ce monde vient de l'ouverture aux autres ; toute souffrance vient de l'enfermement en soi-même »

Vive l'UNPRG et vive la Gendarmerie

Je vous remercie pour votre attention.

Alain LAMBLÉ

Président départemental

Rapport moral

## **ANNEXE 6 – INTERVENTIONS DES AUTORITES**

### **1. Intervention de M. CREUSOT, adjoint délégué à la sécurité et au monde patriotique**

Ancien gendarme, dit qu'il est heureux d'avoir servi 25 années en actif et 14 années en réserve. Il nous invite également à veiller au devoir de mémoire, ce qui est très important...

### **2. Intervention du Colonel AVY, CDT GPT de la gendarmerie des Vosges**

Heureux de faire le lien entre les actifs et les retraités. C'est sa dernière intervention à notre AG car il est muté au ministère de l'intérieur, pour le cyberspace.

Il évoque l'actualité de la gendarmerie, ainsi que les tensions internationales, l'augmentation des violences en métropole (attaque du fourgon pénitentiaire...), avec des adversaires lourdement armés et sans aucun état d'âme... Il évoque également les émeutes en Nouvelle Calédonie, qui sont assez préoccupantes...

La gendarmerie s'adapte et évolue, notamment au niveau matériel (le Centaure, les hélicoptères, les téléphones portables plus sophistiqués...)

Les cyber-attaques sont actuellement nombreuses et la gendarmerie travaille sur ce sujet-là.

2024 va être une année charnière pour les Vosges, par rapport aux JO de Paris et les gendarmes seront plus nombreux dans le Département car c'est une destination prisée pour les vacances et pour les parisiens qui voudront quitter Paris, pour se mettre au vert.

La gendarmerie a un budget de réserve colossal cette année...

Au sein de la gendarmerie, les formations OPJ vont être modifiées. La gendarmerie n'a pas de problème de recrutement, il a toujours plus de candidats que de postes à pourvoir. Le métier est rude, contraignant mais de passion... Les gendarmes sont heureux de l'image positive qu'ils renvoient.

Le Colonel annonce la création dans les Vosges de 3 nouvelles brigades (Aydoilles pour 2025, Saint-Maurice-sur-Moselle pour 2026 et Monthureux-sur-Saône pour 2027). Le département bénéficiera d'un renfort de 24 gendarmes.

La gendarmerie partage ses forces et ses valeurs avec les jeunes générations. Il sait qu'il peut compter sur elles et cite les cadets de la gendarmerie (sains et rassurants), de la défense, les jeunes sapeurs-pompiers et les jeunes de la sécurité civile.

Il termine son discours en précisant que nous pouvons compter sur l'engagement des gendarmes pour protéger, consolider et remplir leurs missions au service des français.

### **3. Intervention de M. Pascal ANDRE, Président du secteur de Remiremont**

La situation des effectifs de notre secteur est stable, nous avons recruté deux nouveaux actifs, la lieutenant commandant la COB de REMIREMONT ELOYES LE VAL D'AJOL ainsi qu'un personnel de la BP de LE VAL D'AJOL.

J'ai régulièrement rendu visite à nos veuves ainsi qu'au adhérents souffrant.

Avec Didier CATTET notre porte drapeau, nous représentons régulièrement notre association dans les diverses cérémonies patriotiques du secteur.

Si 2023 a été calme en activité, nous avons pris part aux activités organisées au niveau départemental par le bureau.

Il est envisagé d'organiser une journée « entreprises » sur le secteur LE VAL D'AJOL au cours du second semestre basée sur la visite de l'entreprise DE DUYER à FAYMONT (les contacts sont bien avancés) ainsi qu'une charcuterie spécialisée dans la fabrication de la fameuse andouille du VAL D'AJOL. De même la prévision d'un voyage pour visiter l'Assemblée Nationale à PARIS est toujours en cours, nous attendons les dates disponibles.